

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES FORMATIONS

### OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d'S EYES ACADEMIE, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait qu'S EYES ACADEMIE ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer. La version applicable la plus à jour est celle disponible à la date de la commande. Le client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part d'S EYES ACADEMIE, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

### COMMANDE

Toute commande de formation suppose que le client accepte le programme présent à la date de sa commande. Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le client possède un exemplaire. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par S EYES ACADEMIE à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification n'ouvre droit à indemnité au profit du client.

### PRÉ-REQUIS

S EYES ACADEME spécifie dans ses programmes les connaissances initiales requises (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans des conditions optimales. Il appartient au client de s'assurer que tout stagiaire inscrit à une formation S EYES ACADEMIE satisfait bien les prérequis spécifiés sur le programme de formation correspondant. S EYES ACADEMIE ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie

et le niveau initial des participants.

#### PRESTATIONS DE SERVICES

S EYES ACADEMIE réalise des prestations de formation. Pour les besoins de l'exécution des formations, S EYES ACADEMIE peut être amené à mettre à sa disposition des postes informatiques équipés de logiciels préinstallés. Dans ces cas, le client ne bénéficie d'aucun droit sur les logiciels mais d'une simple mise à disposition pour les besoins et le temps nécessaire à la formation.

#### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis en euros hors taxes, et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. La facture est adressée au client après exécution de la prestation. En cas de paiement effectué par un Opérateur de compétences (OPCO), il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO dont il dépend. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. Même en cas de paiement total ou partiel de la formation par un OPCO, les repas seront directement facturés au client. Il lui appartient de se faire rembourser ces frais par l'OPCO. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée au client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement être facturée au client. En cas de non règlement par l'OPCO du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

#### CONVENTION DE FORMATION

Nos factures font office de convention de formation simplifiée. Néanmoins, une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande.

#### CONVOCATIONS

S EYES ACADEMIE ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le dote, il appartient au client de s'assurer de l'inscription et de leur présence à la formation.

#### ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début de la formation ne donnera lieu

à aucune facturation.

- Une annulation intervenante entre une ou deux semaines avant le début de la formation donnera lieu à la facturation au client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début de la formation donnera lieu à la facturation de la totalité du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début de la formation est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

#### ANNULATION D'UN STAGE

S EYES ACADEMIE se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande.

#### RÈGLEMENT

Le règlement des formations peut s'effectuer en espèces, carte bancaire, par chèque ou par virement bancaire.

Les formations devront être payées au plus tard le jour même de la formation.

S EYES ACADEMIE se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours et formation, sans pouvoir donner lieu à dommages et intérêts pour le client.

#### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes propre et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait des logiciels ou support de stage.

#### LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE S EYES ACADEMIE

La responsabilité d'S EYES ACADEMIE ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à S EYES ACADEMIE. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité d'S EYES ACADEMIE est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client. La responsabilité d'S EYES ACADEMIE est plafonnée au

montant du prix payé par le client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de l'entreprise S EYES ACADEMIE ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et la réputation.

#### FORCE MAJEURE

S EYES ACADEMIE ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d' inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à S EYES ACADEMIE, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de S EYES ACADEMIE.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

Au-delà de leur durée de validité, les jours restants ne peuvent plus être utilisés. Ils ne sont ni repris ni échangés. La facturation est faite à la commande et payable au plus tard dans un délai de 30 jours.

La Loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, renforcée par le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel publié au journal officiel de l'Union européenne le 4 mai 2016, impose une obligation de transparence en matière de collecte des données à caractère personnel.

Aussi S EYES ACADEMIE a désigné un Délégué à la Protection des données, mis en place un Registre des Traitements des Données à caractère personnel et vérifie régulièrement les dispositifs de sécurité informatique.

Les données personnelles faisant l'objet d'un traitement interne sont utilisées dans le cadre strict de l'exécution et du suivi de la demande du client par les services S EYES ACADEMIE en charge du traitement. Elles sont nécessaires à l'exécution de ce service. Ces données sont : le nom, le prénom, la fonction et les coordonnées professionnelles et/ou personnelles des personnes

physiques de nos Clients et Prospects qui peuvent être des personnes morales ou physiques. Ces données ne sont pas sensibles et ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.

L'objectif de la collecte est : soit d'apporter un conseil personnalisé à toutes les personnes qui nous sollicitent, soit le traitement des commandes de nos Clients ou bien encore la promotion de notre catalogue de formation. Les données sont centralisées dans un logiciel informatique de type CRM.

S EYES ACADEMIE s'engage à :

- traiter les données uniquement pour l'objectif décrit ci-dessus,
- traiter les données conformément aux instructions du Délégué à la Protection des données,
- garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées,
- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données soient soumises à une obligation de confidentialité et formées pour ce faire,
- détruire toutes les données au terme de leur traitement.

Les personnes concernées par la collecte des données à caractère personnel sont informées de leurs droits (accès, rectification, effacement, opposition, limitation du traitement et portabilité des données) et sur chaque formulaire par une mention spécifique.

Toute demande d'exercice d'un des droits visés ci-dessus doit être effectuée par courrier à l'adresse suivante : S EYES ACADEMIE- Direction des Systèmes d'Information, 11 rue du puy de Jouvence 18000 BOURGES ou par mail à l'adresse [contact@seyesacademie.com](mailto:contact@seyesacademie.com)

#### DROIT APPLICABLE — ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET S EYES ACADEMIE À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHÉ UNE SOLUTION À L'AMIABLE ET, À DÉFAUT, LE RÈGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES.

Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.